

Vos questions / nos réponses

Arrêt du cannabis.

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/12/2010 15:24

Voilà maintenant 10 ans que je suis consommatrice, et je suis au bout du rouleau. D'un naturel très anxieux et angoissé, je suis incapable de faire quoi que ce soit si je ne fume pas. L'idée même de ne rien avoir m'angoisse vraiment beaucoup. Je fume aujourd'hui un peu plus de 6 ou 7 joints par jour (je sais c'est énorme). J'ai été hospitalisée trois fois, à la base pour des problèmes de dépression où plusieurs sevrages ont été entamés. Le problème c'est que j'étais en unité psychiatrique, donc "mélangée" à toutes pathologies psy confondues, et les "drogués" étaient limite diabolisés. J'ai repris à chaque fois, une fois même le jour même de ma sortie. Je me sens "prisonnière" de mon mental, j'ai un sentiment de honte énorme et ne sais plus quoi faire pour m'en sortir. Je veux arrêter tout ça et vivre "comme tout l'monde". Je me sens faible et j'ai l'impression que certains héroïnomanes ont largement plus de dignité que moi. Je ne peux vivre sans dépendance (j'ai également par le passé touché à plus fort mais fini aujourd'hui) et en arrive à un point où je me dis soit tu te sèvre, soit tu t'suicide car tu es irrécupérables. C'est l'enfer.

Mise en ligne le 14/12/2010

Bonjour,

Vous avez vécu des moments difficiles, et vous pouvez vous féliciter des efforts que vous avez fournis régulièrement pour y faire face, tant bien que mal.

Vous décrivez des sevrages entamés en unité psychiatrique dans un cadre initialement prévu pour traiter les périodes de dépression que vous traversiez et qui ont abouti à une reprise quasi immédiate du produit.

Cela n'est pas très étonnant si le but visé à ce moment là n'était pas directement le sevrage du cannabis mais une hospitalisation ayant surtout pour but de vous soutenir dans un moment de détresse psychologique.

Il y a des moments opportuns pour se sevrer et d'autres moins. La perspective d'arrêter un produit demande aussi de mûrir parfois longtemps cette question avant d'être sûr de ce choix.

Vous dites bien quelle importance a ce produit pour vous, vous aidant au quotidien à agir en vous soulageant de vos angoisses.

Peut-être que ces situations d'arrêts du produit et de reprises vous ont aidé petit à petit à clarifier ce désir de vous sevrer.

Nous ne pouvons maintenant que vous conseiller de vous appuyer sur un centre de consultation spécialisé sur les dépendances pour vous soutenir dans votre but.

Vous trouverez des adresses au bas de cette page.

Si besoin est, nos écoutants sont également à votre disposition sur la ligne de Drogues Info Service au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h).

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA du Pays Haut - Site de Briey

2, rue Stephen Liegeard
54150 BRIEY

Tél : 03 82 20 90 96

Site web : www.groupe-sos.org/structures/913/CSAPA_Pays_Haut

Secrétariat : Accueil sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi sur rendez-vous. Assurée par un psychologue.

[Voir la fiche détaillée](#)

Département d'addictologie - La Maison des Addictions - Antenne de Lunéville

6 rue Girardet
54300 LUNEVILLE

Tél : 03 57 80 66 00

Site web : www.cpn-laxou.com/CSAPA-Maison-des-Addictions.html

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Accueil du public : Sur rendez-vous.

[Voir la fiche détaillée](#)

Maison des Addictions de Nancy-Consultation Jeunes Consommateurs

14, rue Francois de Neufchâteau
54000 NANCY

Tél : 03 57 80 66 00

Site web : www.cpn-laxou.com/Le-Departement-d-Addictologie-se.html

Secrétariat : Maison des Addictions de Nancy: Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 9h à 19h (médecin addictologue, psychologue et travailleur social)

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA du Pays Haut - Site de Villerupt

53 rue Carnot
54190 VILLERUPT

Tél : 03 82 89 92 24

Site web : www.groupe-sos.org/structures/913/CSAPA_Pays_Haut

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Accueil du public : Le lundi et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi assurée par un psychologue.

[Voir la fiche détaillée](#)